

2017 Contrat Doctoral de la FR3621 Agorantic

« Culture, Patrimoines, Sociétés numériques »

Chères et chers collègues,

Un contrat doctoral a été attribué par l'UAPV, pour l'année 2017, à la FR Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques » qui, comme vous le savez, est bâtie autour du concept d'interdisciplinarité entre les Sciences Humaines et Sociales et les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication.

Critères pour l'octroi d'un Contrat Doctoral de la FR Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques » :

- 1) Priorité sera donnée aux codirections impliquant deux laboratoires/unités membres de la FR Agorantic ou en cours d'association ;
- 2) L'un des codirecteurs doit être un enseignant-chercheur de l'UAPV ;
- 3) L'adéquation entre le projet, les axes scientifiques de la FR et la/le candidat(e) ;
- 4) L'appel à propositions est ouvert aux étudiants de toute nationalité, sans limite d'âge, selon les règles des 2 ED 536 & 537 de l'UAPV
- 5) La qualité des candidats représente un critère majeur de sélection des dossiers.

Les sujets devront être adressés à
agorantic@univ-avignon.fr
avant le vendredi 31 mars 2017 à midi

Tous les sujets qui répondront aux critères énoncés seront publiés par l'Ecole doctorale.

Dépôt des dossiers de candidature **COMPLETS** avant le **27 Avril 2017** ; adressés à agorantic@univ-avignon.fr

Le 3 mai, le conseil scientifique de la FR se réunira pour sélectionner les sujets/candidats retenus et fera remonter sa décision au secrétariat de l'ED (2 à 4 candidats par contrat)

Audition des candidats retenus : 8 juin 2017

Le jury sera composé de membres des E.D. 536 & 537, des deux directeurs de la FR, ainsi que de membres extérieurs, se réunira sous la houlette du CED pour sélectionner la meilleure candidature.

Bien cordialement, **Éric TRIQUET** et **Rachid ELAOUZI**